

**Royaume du Maroc**



**Ministère de la Justice et des Libertés  
Institut Supérieur de la Magistrature**

**APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
N° 01/2014**

---

## **CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES**

---

**(LOT UNIQUE)**

**OBJET :**

**ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DU MATERIEL ET LOGICIELS  
INFORMATIQUE POUR L'INSTITUT SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE**

**Ministère de la justice et des libertés  
Institut Supérieur de la Magistrature**

Marché passé par **appel d'offres ouvert sur offre des prix n° 01/2014** en séance publique, En application de l'alinéa 2 paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et l'alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17 du Décret N° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013 ) relatif aux marchés publics.

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

L'institut supérieur de la Magistrature (ISM), représenté par son Directeur Général désigné ci-après par  
« **Le Maître d'Ouvrage** »

**D'une part,  
Et.**

- Monsieur : [REDACTED]
- Agissant au nom et pour le compte de : [REDACTED]
- Au capital de : [REDACTED]
- Faisant élection de domicile à : [REDACTED]
- Inscrit au Registre de Commerce de [REDACTED] Sous le n° [REDACTED]
- Affilié à la C.N.S.S. sous le n° : [REDACTED]
- Patente n° : [REDACTED]
- Titulaire du compte bancaire ouvert au : [REDACTED]
- Sous le N° : [REDACTED]

**Et désigné ci- après par le « titulaire »  
D'autre part,**

***IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :***

# **1. Prescriptions Administratives :**

## **ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le présent Cahier des Prescriptions Spéciales concerne l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour la passation d'un marché relatif à : l'acquisition, installation et mise en service du matériels et logiciels informatique pour l'institut supérieur de la magistrature **En lot unique**.

## **ARTICLE 2 : REPARTITION DES LOTS**

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

## **ARTICLE 3 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE**

Les pièces constitutives du marché qui résultera du présent appel d'offres sont les suivantes :

1. l'acte d'engagement;
2. le présent cahier des prescriptions spéciales;
3. le bordereau des prix; et Détail estimatif
4. le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés de travaux pour le compte de l'Etat, approuvé par le décret n° 2-99-1087 du 29 Moharram 1421 (4 Mai 2000).

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

## **ARTICLE 4 : REFERENCES AUX DOCUMENTS GENERAUX**

Le fournisseur est soumis aux dispositions des textes généraux ci-après :

- Le Décret N° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 ( 20 Mars 2013 ) relatif aux marchés publics.
- Le Décret n° 2-99-1087 du 29 moharrem 1421 (4 mai 2000) approuvant le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux exécutés pour le compte de l'Etat;
- Décret Royal n°330-66 du 10 Moharrem 1387 (21 avril 1967) portant règlement de la comptabilité publique tel qu'il a été modifié et complété;
- Le Décret n° 2.07.1235 du 5 kaada 1429 (4 novembre 2008) relatif au Contrôle des Dépenses de l'Etat;
- Le Dahir du 28 Août 1948 relatif aux nantissements tel qu'il a été complété et modifié par les Dahirs du 31-01-61et du 29-10-62 ;
- Le décret n° 2.03.703 du 18 Ramadan 1424 (13 Novembre 2003) relatif aux délais de paiement et aux intérêts moratoires en matière de marchés de l'Etat;
- La loi 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n°1.03.195 du 16 ramadan 1424 ( 11 Novembre 2003).
- Le dahir 1-03—194 du 14 rajeb 1424 (11 septembre 2003) portant promulgation de la loi n°65-99 relative au code de travail.
- Dahir n°1-02-240 du 25 rajeb 1423( 3 octobre 2002) portant promulgation de la loi n°09-01 relative à l'Institut Supérieur de la Magistrature.
- Dahir n°1-56-211 du 11 décembre 1956 relatif aux garanties pécuniaires des soumissionnaires et adjudicataires des marchés publics.
- Circulaire n° 72/ GAB du 26 novembre 1992 d'application du dahir n°1-56-211 du 11 décembre 1956 relatif aux garanties pécuniaires des soumissionnaires et adjudicataires des marchés publics.

- Tous les textes législatifs et réglementaires concernant l'emploi, les salaires et la main d'œuvre ainsi que tous les textes réglementaires rendus applicables à la date de la signature du marché.

Le fournisseur devra se procurer ces textes s'il ne les possède pas déjà et ne pourra en aucun cas exciper de leur ignorance ni de se dérober aux obligations qui y sont contenues.

#### **ARTICLE 5 : CONFIDENTIALITE DES RENSEIGNEMENTS:**

Le fournisseur, sauf consentement préalable donné par écrit par le maître d'ouvrage, ne communiquera le marché, ni aucune de ses clauses, ni aucune des spécifications ou informations fournies par le maître d'ouvrage ou en son nom et au sujet du marché, à aucune personne employée par le fournisseur à l'exécution du marché. Les informations transmises à une telle personne le seront confidentiellement et seront limitées à ce qui est nécessaire à ladite exécution.

Tout document autre que le marché lui-même demeurera la propriété du maître d'ouvrage et tous ses exemplaires seront retournés au maître d'ouvrage, sur sa demande après exécution des obligations contractuelles.

#### **ARTICLE 6 : NATURE DES PRIX :**

Les prix du marché sont fermes et non révisables, Ils comprennent les frais de transport intérieur, d'assurance et autre coût locaux afférents à la livraison des articles, ils doivent être formulés en dirhams marocain avec tous les frais et hors taxes, ensuite préciser le pourcentage et le montant de la TVA ensuite avec toutes les taxes comprises (TTC) et ce conformément au bordereau des prix détail estimatif joint en annexes.

#### **ARTICLE 7 : CAUTIONNEMENT:**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt Mille DH ( 20 000,00 Cts).**

Le cautionnement provisoire sera libéré immédiatement après constitution de la caution définitive, pour les concurrents non retenus, ladite caution sera restituée après adjudication du marché.

Le cautionnement définitif est fixé à **3%** du montant initial du marché. La constitution de cette dernière doit avoir lieu dans les trente (30) jours qui suivent la date de la notification de l'approbation du marché. Elle sera libérée trois mois après la réception définitive.

La caution provisoire ne sera pas restituée dans les cas prévus par l'article 15 du CCAG-T.

#### **ARTICLE 8 : APPROBATION DU MARCHE:**

Le marché qui résultera du présent Appel d'Offres ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après son approbation par l'autorité compétente et son visa par le contrôleur d'Etat, le cas échéant et ce conformément aux dispositions de l'article 152 du décret n°2-12-349.

L'approbation de marché doit intervenir avant tout commencement d'exécution des prestations objet du marché à l'exception du cas prévu par l'article 87 du décret précité. L'approbation du marché ne doit être opposé par l'autorité compétente qu'après expiration d'un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'achèvement des travaux de la commission d'appel d'offres.

#### **ARTICLE 9 : NOTIFICATION DE L'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHE:**

L'entrée en vigueur du marché doit être notifiée au titulaire dans un délai maximum de **soixante-quinze (75) jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

Si la notification de l'entrée en vigueur du marché n'est pas intervenue dans ce délai, l'attributaire est libéré de son engagement vis-à-vis de l'administration, et main levée sur son cautionnement provisoire lui est donnée à sa demande.

Toutefois, lorsque le maître d'ouvrage décide de demander à l'attributaire de proroger la validité de son offre, il doit, avant l'expiration du délai visé ci-dessus, lui proposer par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par tout moyen de communication de maintenir son offre pour une période supplémentaire ne dépassant pas trente (30) jours. L'attributaire doit faire connaître sa réponse avant la date limite fixée par le maître d'ouvrage. En cas de refus, le cautionnement provisoire sera restitué à l'attributaire.

L'ordonnateur établit un rapport et ce, conformément aux dispositions de l'article 153 du décret précité.

#### **ARTICLE 10 : MODE DE REGLEMENT - CONDITIONS DE PAIEMENT**

Le paiement se fera par mandat administratif pour les articles reconnus qualitativement et quantitativement conformes aux spécifications exigées. Il se fera sur présentation de factures (en quatre exemplaires) accompagnés d'attestations de réception de matériel (en trois exemplaires) mentionnant, la quantité, les caractéristiques des articles livrés.

Le règlement des montants des articles s'effectuera en une seule fois à la prononciation de la réception provisoire de tous les articles.

#### **ARTICLE 11 : RETENUE DE GARANTIE ET PENALITE DE RETARD:**

- La retenue de garantie est de 10% (dix pour cent), elle cessera de croître lorsqu'elle aura atteint les 7 % (sept pour cent) du montant initial du marché. Elle sera libérée dans les trois mois qui suivent la prononciation de la réception définitive du marché.
- A défaut par le titulaire d'avoir terminé la totalité des exécutions dans le délai imparti, il lui sera appliqué, sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 60 du CCAGT, une pénalité par jour de retard de 1/1000 du montant du marché. Le montant de cette pénalité viendra d'office en déduction et sans préavis des décomptes dus au titulaire.
- Cette pénalité pour retard sera plafonnée à dix pour cent (10%) du montant du marché

#### **ARTICLE 12 : DELAI D'EXÉCUTION DU MARCHE – LIEU DE LIVRAISON :**

Le délai d'exécution du marché qui résultera du présent appel d'offres est de deux (2) mois. La durée du marché court à compter du lendemain de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le commencement d'exécution du marché.

Le titulaire du marché qui résulte du présent appel d'offre est tenu d'assurer la livraison jusqu'au siège de l'ISM.

Les articles objet du présent appel d'offres seront livrés, à l'état neuf, en état de marche et équipés de tous les accessoires.

Toute livraison doit s'effectuer pendant les jours ouvrables, hors les samedis, les dimanches et les jours fériés.

Avant toute livraison le fournisseur doit faire parvenir un préavis d'au moins 48 heures à l'entité bénéficiaire.

Les frais accessoires, emballage, frais d'expédition, frais de transport, frais de timbre ...etc. seront à la charge du fournisseur. Tous les frais qui résultent de la détérioration du matériel imputable à un défaut d'emballage ou autre, seront à la charge du fournisseur.

Les recours éventuels contre les compagnies de transport seront également à la charge du fournisseur.

Chaque livraison devra être accompagnée de l'attestation de réception datée, mentionnant explicitement, la quantité et les caractéristiques des articles livrés. Les Attestation de réception seront établies en 3 exemplaires et remises à l'établissement réceptionnaire avant le déchargement, elles devront être signées et porter le nom, prénom et qualité des membres de la commission réceptionnaire ainsi que le nom et signature **du directeur de l'ISM ou son délégué**.

## **ARTICLE 13 : GARANTIE – DELAI DE GARANTIE**

Le titulaire garantit que tous les équipements et logiciels livrés en exécution du présent marché sont neuves, n'ont jamais été utilisées, sont du modèle le plus récent en service, incluent toutes les dernières améliorations et innovations technologiques.

Le titulaire garantit en outre que toutes les fournitures, livrées en exécution du marché, n'auront aucune défectuosité due à leur fabrication, aux matériaux utilisés ou à leur mise en œuvre.

La durée de cette garantie est de trois (3) ans après prononciation de la réception provisoire. Pendant le délai de garantie, le titulaire du marché demeure responsable de ses fournitures. Si au moment de la réception définitive, il est reconnu que certaines fournitures sont défectueuses, le délai de garantie est prolongé jusqu'à ce que le titulaire ait remédié aux anomalies constatées.

Le titulaire est tenu d'assurer pendant le délai de garantie un service après vente c'est-à-dire de disposer de pièces de rechange et de représentants qualifiés dans les conditions ordinaires du commerce.

Le maître d'ouvrage notifiera au titulaire, par écrit, toute réclamation faisant jouer cette garantie. A la réception de cette notification, le titulaire réparera ou remplacera les fournitures défectueuses ou leurs pièces sans frais pour le maître d'ouvrage.

Si le titulaire, après notification, manque à rectifier la ou les défectuosités dans le délai fixé par le maître d'ouvrage, ce dernier peut commencer à prendre les mesures coercitives nécessaires, aux risques et frais du titulaire et sans préjudice du droit de recours du maître d'ouvrage contre le titulaire en application des clauses du marché.

La garantie portera sur la fourniture gratuite des pièces de remplacement, les frais de main d'œuvre et de déplacement du personnel, il est précisé que la garantie consentie s'applique à tout défaut mécanique, à tout vice de construction non imputable à une fausse manœuvre du personnel du maître d'ouvrage.

## **ARTICLE 14 : NANTISSEMENT :**

Dans l'éventualité d'une affectation en nantissement du marché qui résultera du présent appel d'offres, il est à préciser que:

- La liquidation des sommes dues par l'administration en exécution du marché sera, opérée par les soins du Directeur Général de l'ISM.
- Le fonctionnaire chargé de fournir au titulaire du marché ainsi qu'au bénéficiaire du nantissement ou subrogation les renseignements et les états prévus à l'article 7 du Dahir du 28 Août 1948, relatif au nantissement des marchés publics, est le Directeur Général de l'ISM.
- Les paiements prévus au marché seront effectués par le trésorier payeur auprès de l'ISM seul qualifié pour recevoir les significations des créanciers des titulaires de ce marché qui résultera du présent appel d'offres.
- Le maître d'ouvrage délivrera au fournisseur traitant, sans frais, un exemplaire spécial du marché, portant la mention « Exemplaire Unique » et destiné à former titre.

## **ARTICLE 15 : ELECTION DE DOMICILE :**

1. Les notifications du maître d'ouvrage et de l'administration sont valablement faite au domicile élu et au siège social du titulaire mentionné dans l'acte d'engagement.
2. En cas de changement de domicile, le titulaire est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 15 jours suivant la date du changement.
3. Les notifications peuvent être faites par courrier porté contre récépissé ou par lettre recommandée avec accusé de réception.

## **ARTICLE 16 : ORDRES DE SERVICE**

1. L'ordre de service est écrit. Il est signé par le maître d'ouvrage, daté, numéroté et enregistré.
2. L'ordre de service est établi en double exemplaire et notifié au titulaire ; celui-ci renvoie au maître d'ouvrage un exemplaire après l'avoir signé et y avoir porté la date à laquelle il l'a reçu et ce dans un délai maximum de huit (8) jours après la date de réception de l'ordre de service.
3. Le titulaire doit se conformer à l'ordre de service qui lui est notifié.
4. Le titulaire se conforme aux changements qui lui sont prescrits pendant l'exécution du marché lorsque le maître d'ouvrage les ordonne par ordre de service.

## **ARTICLE 17 : REGLEMENT DES LITIGES :**

En cas de contestation entre le maître d'ouvrage et le fournisseur, il sera fait recours à la procédure prévue par les articles 71 et 72 du C.C.A.G T.

Si cette procédure ne permet pas le règlement des litiges, celui-ci sera soumis aux tribunaux statuant en matière administrative conformément à l'article 73 du C.C.A.G T.

## **ARTICLE 18 : LIVRAISON :**

1. Avant toute livraison, le titulaire devra inviter le maître d'ouvrage à désigner une commission chargée de contrôler la conformité des articles à tous les points de vue avec les spécifications du marché et à la documentation technique présentée lors de la procédure d'appel d'offres. Cette commission est désignée par Monsieur le Directeur ou par son représentant.
2. Quand elle constate que les fournitures ne répondent pas aux spécificités exigées, la commission refuse de prononcer la réception. Le titulaire dispose d'un délai de dix (10) jours pour présenter ses observations. Passé ce délai, la décision de la commission est irrévocable et les fournitures sont rejetées.
3. En cas d'acceptation par la commission des fournitures présentées, la livraison totale doit faire l'objet d'un procès-verbal qui vaut réception provisoire.
4. La réception provisoire ne sera prononcée qu'après livraison totale, installation et mise en main dans les conditions normales d'utilisation du matériel objet du marché.
5. Outre les vérifications techniques ou de quantités propres à la réception, il sera demandé au titulaire de procéder aux démonstrations de fonctionnement de son matériel et d'assurer ainsi sa mise en main auprès du personnel qualifié de l'établissement destiné à le prendre en charge.
6. Lors de la réception, la documentation en français (de préférence) sera remise avec le matériel.
7. La réception provisoire sera prononcée dans l'établissement bénéficiaire.
8. En cas de livraisons fractionnées, la réception provisoire ne peut être prononcée que si l'ensemble des équipements, objet du marché, sont livrés installés et mis en main à l'établissement bénéficiaire.
9. La réception définitive qui implique l'expiration du délai de garantie sera prononcée dans les mêmes conditions que la réception provisoire.

## **ARTICLE 19 : RECEPTION ET EXECUTION DU MARCHE :**

### **1- Réception provisoire et définitive :**

Le matériel sera réceptionné conformément aux prescriptions du bordereau des prix détail estimatif annexé au marché qui résultera du présent appel d'offres et ce après vérification par les soins de la commission de réception de la conformité des articles à livrer.

La réception définitive sera prononcée une fois que tous les articles prévus dans le marché sont livrés au lieu d'affectation .Un procès verbal sera établi à cette fin. La date de la réception définitive sera prise en compte, pour l'application éventuelle de pénalités de retard.

## **2-Réfaction :**

Si les articles présentés sont reconnus non conforme, la commission les rejette.

### **ARTICLE 20 : ASSURANCE CONTRE LES RISQUES:**

#### **A. Risque d'accidents:**

Le fournisseur doit se conformer aux dispositions du dahir du 25 Juin 1927, du dahir 21 Mai 1963 et du dahir du 27 Décembre 1944 relatives aux accidents prévus par la législation du travail et aux textes qui les ont modifiés ou complétés.

#### **B. Risque de vol et d'incendie:**

Le fournisseur est tenu, préalablement à la livraison, de faire assurer à ses frais contre le vol et l'incendie les approvisionnements destinés au maître d'ouvrage ; ainsi que contre les risques inhérents à l'exécution du marché, conformément à l'article 24 du CCAGT.

### **ARTICLE 21 : CONDITIONS DE RESILIATION DU MARCHE:**

Le marché pourra être résilié, le cas échéant, dans les conditions prévues par le C.C.A.G.T.

### **ARTICLE 22 : FRAIS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE :**

Le titulaire s'acquitte des droits auxquels peuvent donner lieu le timbre et l'enregistrement du marché qui résultera du présent Appel d'Offres, tels que ces droits résultent des lois et règlement en vigueur.



## **2. Prescriptions Techniques :**

### **Niveau Technologique Des Equipements :**

Si, avant l'exécution du marché, des équipements de performance ou de capacité supérieure sont annoncés en remplacement de ceux proposés par le fournisseur dans le cadre de son offre, celui-ci s'engage à livrer, sans facturation supplémentaire, les produits de la génération la plus récente, à configuration égale ou supérieure à celle qui aura été initialement retenue. Les logiciels doivent être livrés dans leur dernière version originale, sauf mention contraire de la part de l'ISM.

### **Installation, Configuration Et Mise En Service :**

Avant de procéder à la livraison, le maître d'ouvrage et l'adjudicataire conviendront d'un commun accord d'un planning relatif à une étude de conformité technique appliquée à des têtes de séries de certains articles à définir par le maître d'ouvrage.

La livraison, le montage et l'installation complète des matériels et logiciels seront effectués par le fournisseur et sous sa responsabilité. L'enlèvement et le remplacement des matériels ou parties de matériels reconnus non conformes incombent également au fournisseur.

**Tous les articles doivent être livrés avec tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement de chaque appareil.**

Le titulaire doit également fournir, le cas échéant, les outils, accessoires et petit outillage de montage et démontage pour tous les articles

Le soumissionnaire est invité à intégrer les prestations de services d'installation et de mise en marche de l'ensemble des équipements objets de cet appel d'offres.

Tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement de chaque matériel, sont à la charge des soumissionnaires et doivent être inclus dans le prix du marché.

Il incombe au titulaire de:

- Installer, configurer et mettre en service tous les équipements.
- Installer, configurer et mettre en service les logiciels relatifs au matériel objet de cet appel d'offres,
- Valider cette installation avec le maître d'ouvrage,
- Livrer à l'ISM les applicatifs, images et CDs ayant servi à l'installation et à la configuration des équipements (matériels et logiciels),
- Tester et valider le bon fonctionnement des équipements,
- Livrer les documents détaillant l'installation, le paramétrage et l'administration des équipements.

Le titulaire devra livrer à l'administration un fichier Excel avec les caractéristiques et les numéros de série de tout le matériel livrés dans la cadre de ce marché.

Le titulaire est appelé lors de la configuration du poste modèle à appliquer tous les patches et correctifs du système d'exploitation et des logiciels installés ou pré installés.

### **La configuration modèle fixe :**

- le partitionnement disque ;
- l'installation de l'OS, de l'antivirus ;
- la « stratégie du Mot de passe » ;
- la « stratégie de sécurité locale » du poste ;
- Le profil administrateur ;
- Le profil utilisateur ;
- Applications installées ;
- Configuration des imprimantes ;

### **Il incombe alors au titulaire de :**

- Installer et configurer un poste « prototype » ;
- Valider la configuration avec l'ISM;
- Dupliquer la configuration du poste prototype sur tous les postes ;
- Livrer à l'ISM les images sur DVDs ayant servi à la duplication;
- Livrer le matériel au site demandé par le maître d'ouvrage et le mettre en service

### **3. Caracteristiques Techniques Des Equipements :**

Le soumissionnaire devra préciser les éléments proposés en détail.  
Chaque logiciel fourni sur un système doit être un logiciel original doté de sa propre licence d'utilisation.

**Les caractéristiques techniques des équipements sont:**

#### **1. Ordinateur de bureau :**

D'une marque reconnue mondialement avec la configuration minimale suivante ;

L'ensemble des équipements de cet article doivent être de la même marque;

- Processeur Intel Core i5-3470(4 cœurs) ou équivalent avec 6Mo de cache externe et 3.2 GHz de fréquence minimum ;
- Facteur de forme : tour ;
- Chipset Intel H61 Express ;
- Mémoire de 4 Go DDR3 SDRAM extensible à 8 Go ;
- Disque dur SATA de 500 Go, avec vitesse de 7200 tr/min ;
- Lecteur graveur DVD+/-RW SATA;
- Contrôleur graphique intégré Intel HD Graphics 2500 de 512 MB ;
- Audio : Carte audio Realtek ALC656 intégrée ;
- Carte réseau Ethernet : Contrôleur Gigabit Ethernet Realtek RTL8171E ;
- Interfaces intégrées :6 USB 2.0, 1 RJ-45, 1 DVI-D, 1 port VGA, 1 sortie casque, 2 entrée microphone, 1 entrée audio, 1 sortie audio ;
- Ecran LCD 20" TFT résolution 1280 x 1024 ;
- Clavier USB AZERTY Bilingue Arabe/ Français d'origine + souris USB optique à molette et tapis ;
- Tous les accessoires matériels et logiciels nécessaires pour le bon fonctionnement ;
- Niveau de perturbation sonore : Silencieux ;
- L'écran, clavier et souris de même marque que l'unité centrale ;
- Système d'exploitation : Windows 7 Professionnel 64 (installé) est fourni avec licence et clé d'installation + support pour Windows 8 Pro avec CD/DVD d'origine d'installation
- CD/DVD Pilotes de périphérique & utilitaires ;
- Garantie (03) trois ans sur site, pièce et main d'œuvre dans les locaux De l'institut supérieur de la magistrature.

#### **2. MICRO-ORDINATEUR PORTABLE catégorie 1 :**

D'une marque reconnue mondialement avec la configuration minimale suivante ;

L'ensemble des équipements de cet article doivent être de la même marque;

Le Pc portable doit être de modèle professionnel

- Processeur : Intel Core i7-3630QM (4 Cores) ;
- Fréquence du processeur : 2.40 GHz;
- Mémoire cache externe : 6 MB L3 cache
- Mémoire vive(RAM) : 4 GB DDR3 ;
- disque dur : 500 GB SATA avec Vitesse de rotation de 7200 tr/min ;

- Lecteur optique : DVD Super Multi ;
- Carte graphique : NVIDIA Quadro K1000M ;
- Taille de l'écran : 15,6" ;
- Type de l'écran : FHD WVA antireflets à rétro éclairage (1920 x 1080) ;
- Batterie : Lithium-Ion 9-cellules avec autonomie de 12 heures;
- Connectivité : Connexion réseau Intel 82579LM Gigabit intégrée (NIC 10/100/1000) ;Wifi Intel 802.11 a/b/g/n ;
- Connecteurs : 2 USB 3.0, 1 USB 2.0, 1 USB 2.0 de chargement, 1 combo eSATA/USB 2.0, 1 Display Port, 1 entrée microphone stéréo, 1 sortie casque/auxiliaire stéréo, 1 alimentation secteur, 1 RJ-11, 1 RJ-45, 1 connecteur d'accueil, 1 connecteur pour batterie auxiliaire, 1 port VGA :
- Clavier AZERTY Bilingue Arabe/ Français avec touches gravées d'origine ;
- Supportant la norme environnementale Energy Star ;
- Sacoche d'origine de même marque que le PC portable ;
- Système d'exploitation : Windows 7 Professionnel 64 (installé) est fourni avec licence et clé d'installation + support pour Windows 8 Pro avec CD/DVD d'origine d'installation
- Tous les accessoires logiciels et matériel nécessaire pour le bon fonctionnement.
- Garantie (03) trois ans sur site, pièce et main d'œuvre dans les locaux De l'institut supérieur de la magistrature (chargeur et batterie inclus).

### 3. MICRO-ORDINATEUR PORTABLE catégorie 2 :

D'une marque reconnue mondialement avec la configuration minimale suivante ;

L'ensemble des équipements de cet article doivent être de la même marque;

Le Pc portable doit être de modèle professionnel

- Processeur : Intel Core i7-4650U Haswell dual-core (1,70 GHz) (Turbo up to 3.3GHz);
- Mémoire cache externe : 4 MB L3 cache ;
- Mémoire vive(RAM) : 8192 Mo avec une Fréquence de 1600 MHz ;
- disque dur : 500 GB ;
- Carte graphique : Intel HD Graphics 5000 integrated ;
- Poids en kg : 1,35 Kg maximum ;
- Taille de l'écran : 13,3" ;
- Résolution Ecran : Résolution WXGA+ (1440 x 900) ; Dalle a Rétro-éclairage LED + Camera intégrée ;
- Connectivité : Wi-Fi 802.11ac ; Bluetooth Version 4.0 ;
- Batterie Type: Li-polymer avec Autonomie de la batterie 12 heures ;
- Supportant la norme environnementale Energy Star ;
- Interfaces intégrées : 2 USB 3.0 ports (up to 5 Gbps) ;SDXC card slot ; MagSafe 2 power port ;1 Thunderbolt port;
- Audio :Stereo speakers, Dual microphones, headphone port ;
- Système d'exploitation : Mac OS X Mavericks ;
- Clavier AZERTY rétro-éclairé ;
- Supportant la norme environnementale Energy Star ;
- Sacoche de transport ;
- Tous les accessoires logiciels et matériel nécessaire pour le bon fonctionnement.

- Garantie (03) trois ans sur site, pièce et main d'œuvre dans les locaux De l'institut supérieur de la magistrature (chargeur et batterie inclus).

#### **4. MICRO-ORDINATEUR PORTABLE catégorie 3 :**

D'une marque reconnue mondialement avec la configuration minimale suivante ;  
L'ensemble des équipements de cet article doivent être de la même marque;  
Le Pc portable doit être de modèle professionnel

- Processeur : Intel Core i5-3210M model 6570b dernière génération (2 cœurs) d'une Fréquence de 2,50 GHz ;
- Mémoire cache externe : 3 Mo de cache L3 ;
- Mémoire vive(RAM) installée : 4GB DDR3 1333MHz 1 DIMM;
- disque dur : 500 GB SATA II avec Vitesse de rotation 7200 rpm ;
- Lecteur / Graveur : DVD+/-RW Super Multi double couche ;
- Carte graphique : Intel HD Graphics 3000 ;
- Taille de l'écran : 15,6" ;
- Type de l'écran : LED HD antireflets à rétro éclairage (1366 x 768) +Webcam intégrée;
- Carte réseau: Carte réseau Gigabit Ethernet 10/100/1000 ;
- Connectivité : Wifi 802.11ac ; Bluetooth Version 4.0 ;
- Carte son SRS Premium ;
- Interfaces intégrées : Connecteurs 1 Slot Express ARD/54, 2 USB 2.0, 2 USB 3.0, 1 Série, 1 Firewire 1394a, 1 Display Port, 1 VGA, 1 Connecteur Station accueil , 1 combo eSATA/USB 2.0 ; Lecteur de cartes mémoire ;
- Batterie : Lithium-Ion 9-cellules avec Autonomie de la batterie 12 heures ;
- Clavier AZERTY Bilingue Arabe/ Français avec touches gravées d'origine ;
- Supportant la norme environnementale Energy Star ;
- Sacoche d'origine de même marque que le PC portable ;
- Système d'exploitation Windows 7 Professionnel 64bits fourni avec licence + clé d'installation + support pour Windows 8 Pro
- Tous les accessoires logiciels et matériel nécessaire pour le bon fonctionnement.
- Garantie (03) trois ans sur site, pièce et main d'œuvre dans les locaux De l'institut supérieur de la magistrature (chargeur et batterie inclus).

#### **5. Station d'accueil Advanced :**

D'une marque reconnue mondialement avec la configuration minimale suivante ;

- Connecteurs disponibles : 4x Ports USB 3.0, 2x ports USB 2.0, 1x eSATA, 1x ports série, 1x ports parallèles, 1x port ethernet LAN (RJ-45), 2x ports PS/2, 1x ports VGA (D-Sub), 2x interface Displayport, 2x ports DVI-D, Entrée jack microphone, Sortie jack haut-parleur/ casque ;
- Logement pour câble antivol ;
- Périphérique d'alimentation : Adaptateur secteur – externe ;
- Dimensions (l x p x h) : 270,5 x 260 x 66 mm ;
- Compatibilité avec les ordinateurs portables HP ProBook série b, les ordinateurs portables HP EliteBook 8xxx série p et les stations mobiles HP EliteBook 8xxx série w;
- Poids maximum : 1,63 kg ;

- Garantie (03) trois ans sur site, pièce et main d'œuvre dans les locaux De l'institut supérieur de la magistrature .

## 6. Serveur :

D'une marque reconnue mondialement avec la configuration minimale suivante ;  
L'ensemble des équipements de cet article doivent être de la même marque;

- Facteur de forme sur rack 2U ;
- Evolutivité des Serveurs : 2 voies ;
- Processeur : 1 x Intel Xeon E5-2420 (6 cœurs) et une fréquence de 1.9 GHz avec Technologie Hyper-Threading ; Intel QuickPath ; InterConnect ; Intel Turbo Boost 2 ;
- Mémoire cache : 15 Mo L3 ;
- Cache par processeur : 15 Mo ;
- RAM (installé): 12 Go DDR3 SDRAM - 1333 MHz - PC3-10600 ;
- Contrôleur de stockage : RAID (SATA-300 / SAS 2.0) ; PCI Express 2.0 x4 (Smart Array P420i avec FBWC 1 Go);
- Baies de stockage: Hot-swap 3.5, prend en charge jusqu'à (12) lecteurs LFF SAS/SATA enfichables à chaud ;
- Capacité de stockage : 600 Go de petit format, 10k ,7 200 tr/min, avec 6 Gb/s
- Disques durs installés : 2 SAS-2 de Capacité 300 Go pour chacun ;
- Lecteur optique: DVD-RW Super Multi;
- Contrôleur graphique Intégré Matrox G200 ;
- Connectivité : 06 Ports USB 2.0 ; 01 ports série ; 04 port Ethernet LAN (RJ-45);
- Alimentation : CA 120/230 V ( 50/60 Hz ) +Alimentation redondante ;
- Technologie réseau : 10/100/1000Base-T(X) ;
- Carte Fibre Channel d'interface avec la librairie de sauvegarde pour (01) serveur
- Normes environnementales : ENERGY STAR ;
- Tous les accessoires logiciels et matériel nécessaire pour le bon fonctionnement.
- Garantie (03) trois ans sur site, pièce et main d'œuvre dans les locaux De l'institut supérieur de la magistrature.

## 7. Imprimante réseau Laser Monochrome Recto-verso :

D'une marque reconnue mondialement avec la configuration minimale suivante ;  
L'ensemble des équipements de cet article doivent être de la même marque;

- Vitesse d'impression : 38 ppm (pages par minute) minimum ;
- Résolution : 1200 ppp x 1200 ppp minimum ;
- Mémoire RAM installée : 128 Mo minimum extensible à 300 Mo minimum ;
- Impression recto-verso en standard ;
- Acheminement direct du papier pour les supports spéciaux d'un grammage de 160 g/m<sup>2</sup> minimum
- Gestion du papier en standard : Papier ordinaire, enveloppes, étiquettes, papier cartonné, transparents ;
- Capacité de chargement papier en standard de 300 feuilles minimum extensible à 800 feuilles minimum ;
- Capacité de sortie papier en standard : 150 feuilles minimum ;
- Dimensions des supports acceptés : A4, A5, A6, B5, enveloppes (C5, B5, DL) ;

- Systèmes d'exploitation compatibles : Microsoft Windows 2000, Microsoft Windows XP, Windows Server 2003 (32/64 bits), Windows Server 2008 (32/64 bits) Windows Vista ou supérieurs, Windows 7 (32/64 bits).
- Connectivité : USB 2.0 haut débit et port RJ45 10/100/1000 Mb/s minimum ;
- Câble de connexion USB et câble d'alimentation inclus ;
- Toner d'impression préinstallée d'un rendement de 5000 pages minimum en conformité avec la norme ISO/IEC 19752 ;
- CD/DVD Pilotes de périphérique & utilitaires ;
- Tous les accessoires matériel et logiciel nécessaires pour le bon fonctionnement ;
- Garantie (03) trois ans sur site, pièce et main d'œuvre dans les locaux De l'institut supérieur de la magistrature

## 8. Imprimante multifonction laser Couleur :

D'une marque reconnue mondialement avec la configuration minimale suivante ;  
L'ensemble des équipements de cet article doivent être de la même marque;

- Cartouches d'impression : 4 (noire, cyan, magenta, jaune) ;
- Vitesse d'impression noir : 14 ppm ;
- Vitesse d'impression couleur : 14 ppm ;
- Qualité d'impression noire : 600 x 600 ppp ;
- Qualité d'impression couleur : 600 x 600 ppp ;
- Cycle d'utilisation : 30 000 pages (mensuel, A4) ;
- Connectivité : 1 port USB 2.0 haut débit, 1 USB hôte, 1 port réseau Ethernet 10/100Base-TX, 1 port sans fil 802.11b/g/n réseau ;
- Impression recto/verso ;
- Capacité bac papier : de 150 feuilles, chargeur automatique de documents (ADF) de 35 feuilles ;
- Capacité bac enveloppe : 10 enveloppes ;
- Formats de supports pris en charge : A4, A5, A6, B5 (JIS), 10 x 15 cm, cartes postales (JIS ; simple, JIS double) , enveloppes (DL, C5, B5) ;
- Types de support pris en charge : Papier (de luxe, brochure, coloré, glacé, cartonné, à en-tête, léger, photo, ordinaire, pré imprimé, perforé, recyclé, rugueux), transparents, étiquettes, enveloppes, cartes postales ;
- Mémoire installée : 256 Mo ;
- Systèmes d'exploitation compatibles : Windows® 7 (32 et 64 bits), Windows Vista® (32 et 64 bits), Windows® XP 32 bits (SP2 ou version ultérieure) , Windows® Server 2008 (32 et 64 bits), Windows® Server 2003 32 bits (SP3 ou version ultérieure), Mac OS X v10.5, v10.6, v10.7 Linux (9.4, 9.5), RED HAT Enterprise Linux 5.0 ;
- Télécopieur : Vitesse de transmission de télécopie: 33,6 kbps ;
- Mémoire de télécopie: jusqu'à 250 pages ;
- Résolution de télécopie: jusqu'à 203 x 196 ppp ;
- Photocopieur Vitesse de copie (noir, qualité normale, A4): 14 ppm ;
- Vitesse de copie (couleur, qualité normale, A4): 14 ppm ;
- Résolution de la copie (texte noir): 600 x 600 ppp ;
- Résolution de la copie (texte en couleur et graphiques): 600 x 600 ppp ;
- scanner à plat, BAA (35 feuilles) ;
- Résolution de numérisation, optique: 1200 ppp ;
- Profondeur en bits: 30 bits ;
- Taille de numérisation (scanner à plat): 216 x 297 mm ;
- Taille de numérisation (chargeur auto): 216 x 356 mm ;



- L'imprimante doit être livrée avec 02 jeux de toner d'origine LaserJet HP noir, cyan, magenta, jaune préinstallées ; Logiciel de reconnaissance de texte Readiris PRO , Cordon(s) d'alimentation , Cordon(s) téléphonique(s) , câble USB ;
- CD/DVD Pilotes de périphérique & utilitaires ;
- Tous les accessoires matériel et logiciel nécessaires pour le bon fonctionnement ;
- Garantie (03) trois ans sur site, pièce et main d'œuvre dans les locaux De l'institut supérieur de la magistrature.

## 9. Imprimante réseau laser Couleur :

D'une marque reconnue mondialement avec la configuration minimale suivante ;  
L'ensemble des équipements de cet article doivent être de la même marque;

- Vitesse d'impression (couleur, qualité normale, A4): 35 ppm;
- Vitesse d'impression (noir, qualité normale, A4): 35 ppm;
- Qualité d'impression (couleur, qualité optimale): 600 x 600 ppp;
- Sortie de la première page (Couleur, A4) à 9.5 s ;
- Sortie de la première page (noir, A4) à 9.5 s ;
- Vitesse du processeur: 600 MHz;
- Gestion du papier standard/en entrée: Bac d'alimentation 150 feuilles;
- Gestion du papier standard/en sortie: Bac de sortie 125 feuilles;
- Logements pour la mémoire : Un logement SODIMM x32 à 200 broches ;
- Tailles de support standard: A4, A5, B5 (ISO, JIS), enveloppes (B5, C5, DL) ;
- Mémoire en standard: 512 Mo extensible à 1 024 Mo;
- Qualité d'impression noire : 1200 x 1200 ppp;
- Qualité d'impression couleur : Jusqu'à 1200 x 1200 ppp;
- Technologie de résolution : Image REt 3600 ;
- Impression en mode économique: Impression recto verso automatique et N-up (économie de papier) ;
- Langages d'impression : PCL 6, PCL 5c ; Émulation Postscript niveau 3 ; impression PDF directe version 1.4 ;
- Ports : Port USB 2.0 haut débit, RJ-45 (10/100/1000Base-TX) ;
- Connectivité, standard : Port USB 2.0 haut débit Port RJ-45 (10/100/1000Base-TX) ;  
Logement EIO
- Systèmes d'exploitation compatibles: Microsoft Windows 2000, Microsoft Windows XP, Windows Server 2003 (32/64 bits), Windows Server 2008 (32/64 bits) Windows Vista ou versions supérieurs, Windows 7 (32/64 bits).
- Câble de connexion USB et câble d'alimentation inclus ;
- CD/DVD Pilotes de périphérique & utilitaires ;
- Fournitures de 2 jeux de toners d'origine en plus du toner livré avec l'imprimante ;
- Tous les accessoires et logiciels nécessaires au bon fonctionnement ;
- Garantie (03) trois ans sur site, pièce et main d'œuvre dans les locaux De l'institut supérieur de la magistrature,



## 10. Scanner de documents à plat en réseau :

D'une marque reconnue mondialement avec la configuration minimale suivante ;  
L'ensemble des équipements de cet article doivent être de la même marque;

- Surface maximal de numérisation : 216 x 356 mm ;
- Prise en charge de la technologie OCR .
- Type de scanner : Flatbed & ADF ;
- Résolution de numérisation optique : 2400 x 2400 DPI ;
- Résolution de numérisation améliorée : 19200 x 19200 DPI ;
- Type de capteur : CCD ;
- Numérisation couleur et Numérisation recto verso ;
- Profondeur d'affichage d'entrée de couleur : 48 bit ;
- Niveaux de gris : 65536 ;
- Source lumineuse : CCFL ;
- Cycle de fonctionnement par jour (max) : 500 pages ;
- Vitesse de numérisation ADF (n/b, A4) : 15 ppm ;
- Vitesse de numérisation ADF recto verso (n/b, A4) : 6 ipm ;
- Capacité du chargeur automatique de documents : 50 feuilles ;
- Prise en charge des types de numérisation de support : Card stock, Enveloppes, Papier photo, Papier ordinaire ;
- Grammage du support, chargeur automatique de documents : 50 - 120 g/m<sup>2</sup>
- Détection multi-alimentation ;
- Interfaces standards : Ethernet, USB 2.0 ;
- Prise en charge du système d'exploitation : Windows ; Windows 2000, Windows XP Home, Windows XP Home x64, Windows XP Professionnel x64 ;
- Scan drivers : ISIS, TWAIN, WIA ;
- Couleur : Noir, Argent ;
- Temps de scan : 50 s ;
- Version TWAIN : 1.9 ;
- Formats d'image supportés : BMP, GIF, JPG, PCX, PNG, TIF ;
- Taux de changement d'échelle ou d'agrandissement de l'image : 12 - 2400% ;
- Adaptateur pour transparents ; TMA ;
- Numérisation avec le chargeur automatique de documents recto-verso ;
- Câble de connexion USB et câble d'alimentation inclus ;
- CD/DVD Pilotes de périphérique & utilitaires ;
- Tous les accessoires et logiciels nécessaires au bon fonctionnement ;
- Garantie (03) trois ans sur site, pièce et main d'œuvre dans les locaux De l'institut supérieur de la magistrature ;

## 11. Onduleur :

D'une marque reconnue mondialement avec la configuration minimale suivante ;  
L'ensemble des équipements de cet article doivent être de la même marque;

- Capacité de l'alimentation de sortie : 4200 Watts / 6000 VA ;
- Topologie : On-line Double conversion avec by-pass automatique et système PFC ;
- Branchement en sortie : (8) x IEC-320-C13, (2) x IEC-320-C19, Bornier ;
- Voltage nominal en entrée : 230V (220V-240V) ;
- Fréquence d'entrée : 50/60 Hz auto-déTECTÉE ;
- Type de connexion en entrée : Hardwired ;

- Type de batterie : Batteries remplaçables plomb étanche sans entretien
- Durée de recharge type : 6 heures pour retrouver 90% de l'autonomie après une décharge totale
- Port d'interface : RS-232 en standard, câble RS-232 fourni ;
- Interface utilisateur : Ecran LCD multilingue et LEDs ;
- Tous les accessoires et logiciels nécessaires au bon fonctionnement ;
- Garantie (03) trois ans sur site, pièce et main d'œuvre dans les locaux De l'institut Supérieur de la magistrature ;

## 12. Solution de sauvegarde :

D'une marque reconnue mondialement avec la configuration minimale suivante ;  
Le Logiciel de sauvegarde doit assurer les fonctionnalités minimales suivantes :

### Le Logiciel de sauvegarde :

- sauvegarde et restauration de 10 serveurs (bd, active directory, serveurs applicatifs) ;
- Solution de sauvegarde et de reprise Data Protector ;
- Technologie de sauvegarde à chaud et la restauration granulaire ;
- Technologie Disaster Recovery pour (Windows, Linux, Mac),
- Système d'exploitation supporté : Windows, Mac, Linux, Unix multiplateforme ;
- utilitaire de chargement et déchargement des fichiers ;
- Windows Active Directory ; LDAP Linux ;
- Licence & Support de 3 ans.

**NB : Aucun logiciel proposé ne doit être open source.**

### La Librairie de sauvegarde:

D'une marque reconnue mondialement avec la configuration minimale suivante ;  
L'ensemble des équipements de cet article doivent être de la même marque;

- Librairie de bandes au format rack able 19''
- Format : 2U ;
- Type de lecteur : LTO-6 Ultrium 6250 ;
- Capacité : 150 To avec compression 2,5:1 ;
- Interface hôte : Fibre Channel 8 Gb/s ;
- Taux de transfert : 1,44 To/h : Compression 2,5:1 ;
- Nombre de logements de carte : 24 ;
- Capacité de chiffrement : AES 256 bits ;
- Dimensions minimales (L x P x H) : 48 x 80,6 x 8,7 cm ;
- La librairie doit être livrée avec
- (1) lecteur FC LTO-6 Ultrium 6250,
- (1) cordon d'alimentation US,
- (1) cordon d'alimentation PDU,
- (1) câble RJ-45 Ethernet, matériel de montage en rack ;
- 06 cartouches LTO-6 labellisées ;
- Tous les accessoires et logiciels nécessaires au bon fonctionnement ;
- Garantie (03) trois ans sur site, pièce et main d'œuvre dans les locaux De l'institut Supérieur de la magistrature ;

### Il incombe au titulaire de:

- fournir les licences et kit d'installation du logiciel de sauvegarde ;
- Installer, configurer et mettre en service la Solution de sauvegarde et Valider cette installation avec le maître d'ouvrage,
- Livrer à l'ISM les applicatifs, images et CDs ayant servi à l'installation et à la configuration de la Solution de sauvegarde,
- Tester et valider le bon fonctionnement et du matériel et celui du Système ;

### **13.License Windows 2012 server Entreprise Edition R2 :**

- 04 licences pour 04 serveurs ;

### **14.Pack office 2010 standard :**

- 100 licences client avec DVD, version française ;Plate-forme Windows :

### **15.Sencha Complete Team dernière version :**

- 01 licence plateforme **Mac** ;version française ;

### **16.Mise à jour Adobe Creative Suite Master Collection v5 vers dernière version :**

- 01 licence plateforme **Mac** ;

### **17.Solution antivirusale :**

Le soumissionnaire doit proposer une solution antivirusale devant répondre aux spécifications techniques minimales suivantes :

- Kaspersky Endpoint Security for Business SELECT;
- **Licence standard 3 ans pour 110 machines (103 pc + 07 serveur) ;**

#### **Les fonctionnalités minimales :**

- Fonctionnement en mode client / serveur ;
- Protection de 103 postes clients et 07 serveur Ayant un Firewall personnel, module antivirus, module antispam ;
- Protection des postes de travail ;
- Protection des serveurs de fichiers ;
- Sécurité de la flotte mobile ;
- Gestion de flotte mobile (MDM) ;
- Contrôles (applications, périphériques, Web) ;
- Console d'administration centralisée ;

#### **La solution doit intégrer les applications suivantes :**

- Kaspersky Security Center
- Kaspersky Endpoint Security for Windows
- Kaspersky Endpoint Security for Linux
- Kaspersky Endpoint Security for Mac
- Kaspersky Anti-Virus for Novell NetWare
- Kaspersky Anti-Virus for Linux File Server
- Kaspersky Anti-Virus for Windows Server Enterprise Edition
- Kaspersky Security for Mobile

**Mise en œuvre**

- Installation et configuration du serveur de la solution antivirale (sur l'un des serveurs fourni avec la licence Windows).
- Installation et Déploiement de la solution
- Application des politiques de scan (analyse) et test des mises à jour des signatures.
- Planification et test de génération de rapports à recevoir par email (rapports sur la protection antivirus, rapport de la version de la base antivirus, rapport sur les postes les plus infectés, rapport sur les attaques réseau, rapport sur les licences)

**Toutes les opérations d'installation, de configuration, d'assistance et de transfert de compétences sont à la charge du titulaire et se feront en présence de l'équipe technique de l'ism ;**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES**  
**Institut Supérieur de la Magistrature**  
**Marché N° 01/2014**

**LOT UNIQUE**

Marché passé par appel d'offres ouvert sur offre des prix n° 01/2014 en séance publique, En application de l'alinéa 2 paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et l'alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17 du Décret N° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013 ) relatif aux marchés publics.

**OBJET : ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DU MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUE POUR L'INSTITUT SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE**

Montant du marché :

En chiffre : .....DH TTC  
En lettre : ..... (Dirhams TTC)

<p><b><u>Signé par :</u></b></p>  <p>Le Secrétaire Général de l'Institut Supérieur de la Magistrature</p>  <p>SERGHINI Amine</p>	<p><b><u>Lu et accepté par l'Entreprise :</u></b></p>
<p><b><u>Approuvé par :</u></b> <b><u>Le Directeur Général de l'ISM ...:</u></b></p>	<p><b><u>Visé par :</u></b> <b><u>Le Contrôleur d'Etat de l'ISM....</u></b></p>

N°	Désignation des prestations	Unité	QTE	PRIX UNITAIRE EN DHS (HORS TVA)	PRIX TOTAL (HT)
				En chiffre	
1.	Ordinateur de bureau (voir descriptif)	Unité	80		
2.	MICRO-ORDINATEUR PORTABLE catégorie 1 :(voir descriptif)	Unité	01		
3.	MICRO-ORDINATEUR PORTABLE catégorie 2 :(voir descriptif)	Unité	02		
4.	MICRO-ORDINATEUR PORTABLE catégorie 3 :(voir descriptif)	Unité	12		
5.	Station d'accueil Advanced :(voir descriptif)	Unité	04		
6.	Serveur :(voir descriptif)	Unité	03		
7.	Imprimante réseau Laser Monochrome Recto-verso :	Unité	30		
8.	Imprimante multifonction laser couleur :(voir descriptif)	Unité	04		
9.	Imprimante réseau laser Couleur :(voir descriptif)	Unité	01		
10.	Scanner de documents à plat en réseau :(voir descriptif)	Unité	05		
11.	Onduleur :(voir descriptif)	Unité	01		
12.	Solution de sauvegarde (voir descriptif)	ENS	01		
13.	License Windows 2012 server Entreprise Edition R2	ENS	04		
14.	Pack office 2010 standard :	ENS	100		
15.	Sencha Complete Team dernière version :	ENS	01		
16.	Mise à jour Adobe Creative Suite Master Collection v5 vers dernière version :	ENS	01		
17.	Solution antivirale :(voir descriptif)	ENS	110		
<b>Total (HT)</b>					
<b>TVA 20%</b>					
<b>Total (TTC)</b>					